



Le Sahel

NUMERO
8048

LUNDI
27 décembre 2010

150 FCFA



● Fin, hier à Tillabéry, de la 32^{ème} édition du championnat national de lutte traditionnelle

Oumarou Ali Bindigao remporte le sabre et dix (10) millions de FCFA

Les rideaux sont tombés, hier après-midi sur la 32^{ème} édition du championnat national de lutte traditionnelle, qui s'est tenue du 17 au 26 décembre 2010 à Tillabéry. Le Président du Conseil Suprême pour la Restauration de la Démocratie, Chef de l'Etat, le Général de Corps d'Armée Djibo Salou, a rehaussé de sa présence les festivités clôturant ce qu'on peut appeler la plus grande rencontre des filles et des fils du Niger. Cela fait très longtemps, ont relevé les observateurs, qu'un Chef d'Etat n'a pas assisté à une édition du championnat national de lutte traditionnelle. Or justement, le Général de Corps d'Armée Djibo Salou a voulu que cette édition du championnat soit le point de départ d'un vaste chantier pour la revalorisation et le rayonnement de ce que d'aucuns appellent le sport roi de notre pays. C'est le lutteur Oumarou Ali Bindigao de Maradi qui a remporté le sabre de cette 32^{ème} édition à l'issue d'une finale âprement disputée entre lui et Boubé Boureima de Dosso, qui se contente de la place de vice-président. La 3^{ème} et



● Eih Zakari A. Gado/ONEP

Le champion national (à droite) présentant le sabre au Chef de l'Etat, hier

dans la capitale de la région du fleuve, Tillabéry, fut un immense moment de joie pour toutes les huit régions du Niger rassemblées pour des retrouvailles fraternelles. Le Président du CSRD a salué cet enthousiasme très marqué de bon cœur. Et à tous les acteurs de la lutte traditionnelle, quelque soit leur degré de participation, le Président du CSRD a fait des gestes et ce, même aux familles des anciennes gloires qui nous ont précédé dans l'autre monde. La cérémonie officielle de clôture de cette 32^{ème} édition, s'est déroulée en présence de membres du CSRD, de présidents des institutions de la Transition, du ministre de la Jeunesse et des Sports, de membres du gouvernement, de représentants du corps diplomatique et organisations internationales accrédités au Niger, de Gouverneurs des Régions, du Gouverneur de la région de Tillabéry, des autorités municipales, de représentants de la chefferie traditionnelle, ainsi que de nombreux invités venus



● Eih Zakari A. Gado/ONEP

Le Chef de l'Etat félicite le champion national

la 4^{ème} place reviennent respectivement à Alio Salao de Zinder et Idé Chiragui de Dosso. Dans la matinée d'hier, la demi-finale s'est faite en deux combats : Alio Salao de Zinder contre Boubé Boureima de Dosso. Ce dernier a eu le dessus sur Alio Salao. Le deuxième combat a mis au prise Bindigao de Maradi et Idé Baragui qu'il terrassa. Samedi, c'étaient les 8^{èmes} de finale dans la matinée quand le lutteur de Maradi Oumarou Bindigao a terrassé le tenant en titre sortant, Laminou Mai Dabba, et, dans l'après-midi, les ¼ de finale qui donnèrent les résultats suivants : Chirgania Idi Chaibou de Tahoua s'incline devant Boubé Soumaila de Dosso ; Alio Salao de Zinder bat Halilou Soumaila de Dosso ; Oumarou Bindigao de Maradi terrasse Yacouba Adamou de Niamey, et Mahamadou Abdoul Karim de Tahoua est mis hors course par Idé Baragui de Dosso. La lutte traditionnelle, facteur de cohésion sociale et d'unité nationale mérite une autre attention que celle qui lui est consacrée jusqu'alors. C'est pourquoi sur instruction du Président du CSRD, un nouveau départ vient d'être donné à cette discipline que beaucoup, de jeunes, d'adultes, hommes et femmes aiment au Niger. L'arrivée du Chef de l'Etat hier



● Eih Zakari A. Gado/ONEP

Amirou Sakoira, parrain de l'édition, remettant ici le sabre et le cheval harnaché au champion national

notamment du Nigeria et du Burkina. On notera particulièrement, la présence du Gouverneur de Sokoto et des représentants de celui de Kastina, tous à la tête d'une forte délégation. A ce sujet du reste, et sur instruction du Chef de l'Etat, le Gouverneur de Sokoto, qui a assisté durant trois jours aux compétitions dans la capitale du fleuve auprès de son frère et ami le Gouverneur de Tillabéry, a été fait Commandeur de l'Ordre des Palmes académiques du Niger.

(Suite en page 5)

Remise de diplôme à 1^{ère} promotion du niveau III de l'Ecole Nationale d'Administration et de la Magistrature (ENAM) 32 élèves reçoivent leur parchemin

Le Premier ministre, SEM Mahamadou Danda, a présidé, vendredi dernier dans les locaux de l'Ecole Nationale d'Administration et de la Magistrature, la cérémonie de remise des diplômes à la première promotion du niveau III en Administration générale et Finances trésor. 32 élèves ont ainsi reçu leur parchemin. Cette cérémonie s'est déroulée en présence des membres du gouvernement, du Haut Commissaire à la Modernisation de l'Etat, des membres du corps diplomatique, des représentants des organisations internationales, ainsi que des professeurs et élèves de l'ENAM.

Dans l'allocution qu'il a prononcée à cette occasion, le directeur général de l'ENAM, M. Daouda Niandou, a rappelé que l'histoire de l'ENAM a débuté depuis 1960 avec le décret n° 60-122 du 18 juin 1960 autorisant la création d'un centre de formation administrative. Il devait ajouter que onze élèves, tous issus du recrutement professionnel, constituaient la première promotion de ce centre. « Le décret portant création du centre avait prévu l'ouverture de deux sections en vue de la formation jugée prioritaire, de deux catégories de personnels que sont ceux de l'administration générale formant les fonctionnaires appelés à exercer les fonctions de chef de bureau ou de section dans les administrations

centrales ou dans les circonscriptions administratives ; et les personnels de services financiers et comptables destinés à exercer les fonctions soit de chef de bureau ou de section dans les services financiers ou du trésor au chef lieu ou dans les circonscriptions administratives soit d'agent spécial. Après la création du centre, on a abouti par le décret n° 63-152 du 9 août 1963 à la transformation de ce centre en Ecole Nationale d'Administration (ENA). Elle fut érigée en établissement public administratif par la loi n° 70-4 du 22 janvier 1970 », a indiqué le Directeur général de l'ENAM. Depuis 1988, devait-il poursuivre, elle a cessé la formation du niveau élémentaire pour relever le niveau des agents de l'Etat, de ses démembrés et du

secteur privé. M. Daouda Niandou, a rappelé que l'école a étendu en 1972, la formation au niveau supérieur pour les titulaires du baccalauréat et les fonctionnaires des administrations publiques, parapubliques et privées déjà formés au niveau moyen dans les mêmes sections en y ajoutant même la formation des contrôleurs de prix. L'Ecole Nationale d'Administration est érigée en Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature par la loi n° 2005-17 du 13 juin 2005. Elle est incontestablement, le fleuron de la formation professionnelle avec la création de la section Magistrature qui a formé à ce jour 164 magistrats et 25 sont en ce moment même en formation. « L'ENAM a aussi inscrit en 2008 dans ses activités la formation tant attendue du niveau III des cadres A2 en concours professionnel et



Une vue de récipiendaires

les titulaires d'une maîtrise en concours direct. Les élèves de la 1^{ère} promotion au nombre de 32 sont tous des sections administration générale et finances Trésor. A la rentrée 2009-2010, les concours organisés suivant un programme très sélectif a permis de recruter 27 nouveaux élèves dans les mêmes sections. L'ouverture de ce cycle de formation qui permet de délivrer le diplôme du niveau III correspondant au Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées, répond à une double exigence : d'abord, il apporte une

Kader Amadou/ONEP

réponse au besoin de formation en management public des agents des administrations centrales et territoriales qui doivent être dotées de techniques et d'outils modernes de gestion ; ensuite, il met plus ou moins fin à la pratique qui conduit les Nigériens candidats à ce type de formation à s'inscrire un peu partout à l'extérieur, permettant à l'administration de disposer de cadres sortis d'un moule unique. Cette expérience réussie, l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature a cette fois étendu la formation à trois autres sections que sont la section fiscalité et domaines ; la section judiciaire ; et la section travail et sécurité sociale » a indiqué le Directeur général de l'ENAM. M. Daouda Niandou devrait saluer la contribution appréciable de tous les directeurs qui se sont succédés à la tête de cette école depuis sa création, et la sollicitude dont l'école a bénéficiée depuis la nomination de SEM Mahamadou Danda au poste prestigieux de Premier ministre de la Transition. Auparavant, le représentant des élèves et le coordonnateur du niveau III ont exprimé leur satisfaction à l'issue de cette formation.

● Oumarou Moussa

Cérémonie de baptême de la 15^{ème} promotion du Prytanée militaire de Niamey Sous le signe du courage et de l'abnégation

Le Secrétaire général du Ministère de la Défense Nationale, le Colonel Djibo Tahirou, a présidé, jeudi dernier, la cérémonie de baptême de la 15^{ème} promotion du prytanée militaire de Niamey. C'est une promotion composée de 102 élèves dont 21 filles, tous issus de neuf pays de la sous région ouest africaine. Cette cérémonie consacre la fin de la période initiatique de 3 mois. A cette occasion, les élèves ont prêté serment et ont entonné le chant du prytanée, avant de recevoir les attributs, qui font d'eux des enfants de troupe. Les membres du CSRD, le président du Conseil Consultatif National, M. Marou Amadou, les membres du gouvernement, le Chef d'Etat Major de l'Armée de terre, celui de l'Armée de l'Air, et toutes les autorités militaires ont assisté à cette cérémonie.

Dans une allocution qu'il a prononcée à l'occasion de cette cérémonie de baptême, le Commandant du prytanée militaire, le Lieutenant-Colonel Hamadou Djibo Bartié, a rappelé que chaque année et à la même période, une telle cérémonie célèbre l'intégration des élèves de la classe de 6^{ème} dans la grande communauté des enfants de troupe et selon la pure tradition du Prytanée Militaire de Niamey. « Cette cérémonie est d'une importance capitale pour notre école et pour cette promotion qui a déjà vécu trois mois d'initiations et d'accoutumance à la vie militaire. La cérémonie d'aujourd'hui est donc une cérémonie de baptême qui doit être perçue par chacun de nous, comme un rituel dont le symbolisme renvoie inévitablement aux attributs de cette école à laquelle les élèves ci-devant seront désormais dignes d'appartenir. Et d'appartenir surtout à la grande et prestigieuse communauté des enfants de troupe » a ajouté le Commandant du Prytanée Militaire de Niamey. Il devait souligner que cette 15^{ème} promotion est singulière, car c'est d'abord la plus nombreuse que l'école ait connue depuis sa création en novembre 1996 ; ensuite, c'est la toute première fois, qu'on y compte des filles ; vingt-et-une pour cette seule promotion. Selon le Lieutenant-Colonel Hamadou Djibo Bartié, c'est la preuve que son institution s'est forgée, en moins d'une quinzaine d'années, une solide réputation d'institution de formation prémilitaire crédible et fiable. « Cette crédibilité tient à la qualité des enseignements qui y sont dispensés et qui permettent à toutes ces nationalités de taire leurs différences dans le moule de la fraternité vraie et du don de soi qui font la force de notre école. Ils sont Béninois, Burkinabés, Camerounais, Guinéens, Maliens, Sénégalais, Tchadiens, Togolais et

Nigériens à mériter aujourd'hui ce baptême de l'intégration » devait-il ajouter. En s'adressant à la 15^{ème} promotion, le Commandant du Prytanée Militaire leur a dit ceci : « Chers élèves de la classe de 6^{ème} ; trois mois durant, en dépit de votre jeune âge variant de 10 à 14 ans, vous avez reçu de vos aînés quelques rudiments de formation militaire, sous la haute bienveillance de votre encadrement. Pendant toute cette période, vous avez courageusement étalé

vos dispositions à épouser l'éthique de l'enfant de troupe dans toute sa grandeur et sa spécificité. Pour ma part, je ne peux que me réjouir de votre engagement qui a largement contribué à faciliter votre intégration au sein du Prytanée Militaire de Niamey dont vous êtes aujourd'hui membres à part entière. J'ai personnellement été séduit par le dynamisme et la capacité d'adaptation de tous et spécialement des vingt et une filles de votre promotion. Enfants de troupe de la quinzième promotion du PMN, le fanion de l'école va bientôt vous être présenté : manifestation de la vie militaire, ce rituel vous rendra dorénavant apte à prendre part aux cérémonies



Les élèves recevant les attributs qui font d'eux des enfants de troupe

de prises d'armes. Le fanion qui se dresse devant vous porte en son centre, un insigne composé de deux épis croisés à leur base, encadrant un pilier qui supporte un flambeau illuminant le livre de la connaissance et du savoir. Il traduit la devise de votre école qui est « S'instruire pour mieux bâtir ». La flamme inextinguible entre les deux épis symbol-

Ibro Youka/ONEP

ise la permanence de la recherche de la connaissance, comme source d'un bien être futur. Cette symbolique doit rester à jamais graver dans vos mémoires : là est le sens du serment que vous allez prêter tout à l'heure » Il devait conclure en ces termes : « Le Prytanée Militaire de Niamey, votre école a maintes fois été cité en exemple comme l'atteste les nombreux trophées arrachés de haute lutte aussi bien lors des championnats scolaires que pendant les compétitions sportives toute disciplines confondues. Si le prytanée a atteint un tel niveau de performance, c'est assurément à travers le travail accompli et le mérite de vos illustres prédécesseurs. Il vous appartient désormais de maintenir haut le flambeau à travers vos résultats scolaires, sportifs et de manière générale, vos comportements pour pouvoir accomplir votre devoir de perpétuer cette tradition d'excellence ». Des démonstrations de prises d'armes, et de self défense, des sketches et des chants savamment exécutés par les enfants de troupe du prytanée ont ponctué toute la cérémonie.

● Oumarou Moussa

Lancement de la 1^{ère} édition de la semaine nationale des Arts Plastiques Un cadre d'épanouissement des artistes plasticiens

Le ministre de la Communication, des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Culture, Mme Takoubakoye Aminata Boureima, a présidé, samedi dernier au Centre Culturel Oumarou Ganda (CCOG) de Niamey, le lancement de la 1^{ère} édition de la semaine nationale des arts plastiques. C'était en présence du président de l'Association pour la promotion des artistes peintres et sculpteurs du Niger, M. Hassane Kailou, des conseillers techniques dudit ministère et de plusieurs invités.

En procédant au lancement de la 1^{ère} édition de la semaine des arts plastiques, la ministre de la Communication, des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Culture, Mme Takoubakoye Aminata Boureima, a indiqué que les arts plastiques, ou du moins leur portée sociale, est méconnue et pourtant, notre pays regorge de talents qui ont fait leurs preuves à travers l'espace et le temps. Il s'agit notamment sans être exhaustif, de certaines gloires nationales comme Rissa Ixa, Issoufou Lankondé, Boubakar Boureima, Alhousseini Touré, Kailou Hassane etc. La semaine des arts plastiques, a ajouté la ministre en charge de la culture est une occasion de rencontres entre les artistes peintres et sculpteurs nigériens qui viennent de Niamey, de Dosso, de Tahoua et de Maradi.

Cette initiative, « nous l'encourageons et la soutenons parce qu'elle cadre parfaitement avec la politique de mon département ministériel », a-t-elle souligné, avant de lancer un appel pressant à tous et toutes les responsables politiques, administratifs, diplomatiques, artistes et partenaires financiers à soutenir la sculpture et la peinture. Elle a enfin demandé aux artistes peintres et sculpteurs, plus de cohésion et d'initiative pour inscrire leur domaine en lettres d'or dans le registre des cultures nationales et internationales. Quant au président de l'Association pour la promotion des artistes peintres et sculpteurs du Niger, M. Hassane Kailou, il a indiqué que, cette semaine des arts plastiques est un long processus qu'ils ont enclenché depuis 2008. Elle fait suite au constat que les arts plastiques, en dépit

de la place de choix qu'occupe notre pays dans la sous région à l'occasion des salons et foires, sont restés à la traîne dans le marché national. Il devait par la suite affirmer que le Niger regorge de talents individuels qui n'ont toujours pas eu l'opportunité de s'épanouir. L'art plastique est toujours victime de certains préjugés, et cette semaine constitue, selon lui, la modeste réponse de leur association à tous ces obstacles qui freinent l'épanouissement des arts plastiques au Niger. M. Hassane Kailou a ensuite réitéré une des doléances majeures de leur association, à savoir une meilleure implication de l'Etat par l'acquisition de leurs œuvres, pour la décoration des édifices publics. S'en est ensuite suivie une visite guidée des stands d'expositions par le président de l'association. Cette visite a permis à la



La ministre en charge de la culture découvre les images du Niger

ministre de la Communication, des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Culture de découvrir à travers des images, la représentation de la richesse et de la spécificité culturelle de notre pays. Il est important de souligner que durant cette semaine, et par le biais de la présente exposition, les artistes plasticiens de Niamey, Dosso, Tahoua et Maradi vont présenter au public toute la richesse de leur création.

Daouda Hassane

Kader Amadou/ONEP

● *Session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO sur la situation en Côte d'Ivoire*

Message de fermeté et détermination pour mettre fin à la crise

Le Président du Conseil Suprême pour la Restauration de la Démocratie, Chef de l'Etat, le Général de Corps d'Armée Djibo Salou a pris part, vendredi dernier à Abuja au Nigeria, à la session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) consacrée à la situation en Côte d'Ivoire. A son arrivée à l'Aéroport présidentiel d'Abuja, le Général de Corps d'Armée Djibo Salou a été accueilli par la deuxième Secrétaire d'Etat nigérienne aux affaires étrangères et à l'intégration africaine, Mme Salamatu Souleymane. Au terme de cette session, la CEDEAO a adopté une position de fermeté tout en offrant une dernière chance pour une sortie pacifique de la crise postélectorale en Côte d'Ivoire.

Onze (11) chefs d'Etat ont répondu présents à cette session extraordinaire. Il s'agit des Chefs d'Etats du Bénin, du Burkina Faso, du Cap Vert, du Ghana, de la Guinée Bissau, du Liberia, du Niger, du Nigeria, du Sénégal, de la Sierra Leone et du Togo. La Gambie et le Mali ont été représentés par leurs ministres des Affaires Etrangères et la Guinée par son ambassadeur au Nigeria. L'on notait aussi la présence de l'ambassadeur Akim Fayoni et M. Saïd Djinnit représentant respectivement la commission de l'Union Africaine et les Nations Unies. Le Seul pays absent est naturellement la Côte d'Ivoire, suspendu des

instances de la CEDEAO du fait la situation post électorale. L'ambiance à l'ouverture de la session était très sereine à l'image de la délicatesse du sujet et de l'importance des enjeux pour toute la sous région ouest africaine. Exit alors le cérémonial de discours. Après l'arrivée des différentes délégations, et les salutations protocolaires, les Chefs d'Etat et les délégations se sont installés dans la salle de conférence de l'Aéroport présidentiel d'Abuja. Il était environ 13 heures. Vers 16h 30, les Chefs d'Etat ont observé une pause avant de reprendre les travaux quarante minutes après. Il a fallu 19h30 pour qu'enfin les Chefs d'Etat sortent après

avoir signé le communiqué final de la réunion. Dans ce communiqué, la conférence des Chefs d'Etat a été on ne plus claire. Elle a réitéré sa position relativement au statut de M Alassane Ouattara, qu'elle reconnaît désormais comme président légitime de Côte d'Ivoire. Elle a regretté le développement de la situation caractérisée par la montée de la violence et les pertes en vies humaines. Elle a ainsi demandé à Laurent Gbagbo de transférer pacifiquement et sans délai le pouvoir. C'est dans ce cadre que la conférence a décidé de l'envoi d'une délégation spéciale pour offrir une dernière chance de sortie pacifique de cette situation. Cependant, en cas de rejet de cette offre par M. Gbagbo la CEDEAO n'exclut aucune mesure nécessaire y compris l'usage de la force légitime pour réaliser les aspirations du peuple selon le communiqué. D'ores et déjà, les Chefs d'Etat et de gouvernement ont donné instruction au président de la Commission de convoquer sans délai une réunion des chefs d'Etat major de la CEDEAO pour planifier les actions futures y compris la sécurisation de la frontière entre la Côte d'Ivoire et le Liberia en cas de fin de non



Le Chef de l'Etat à son arrivée à Abuja, vendredi dernier

recevoir opposée à leur message. Les Chefs d'Etat et de gouvernement ont au terme du communiqué final exprimé leur reconnaissance au président Goodluck Jonathan pour son leadership à la tête de l'institution communautaire et les efforts pour l'aboutissement heureux du processus électoral en Côte d'Ivoire. Ils ont enfin témoigné leur gratitude au gouvernement et au peuple nigérien pour l'hospitalité authentiquement

africaine dont ont bénéficié toutes les délégations. Après la clôture de la session, le Président du CSRD, le Général de Corps d'Armée Djibo Salou et la délégation qui l'accompagne ont regagné Niamey le même jour. (Lire ci-dessous l'intégralité du communiqué final)

● **Siradji Sanda,** envoyé spécial

Communiqué final

"1. Sous la Présidence de Son Excellence Goodluck Ebele Jonathan, Président de la République Fédérale du Nigeria, Président en exercice de la CEDEAO, la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) s'est réunie en session extraordinaire à Abuja, République Fédérale du Nigeria, le vendredi 24 décembre 2010, pour examiner l'évolution récente de la situation politique et sécuritaire en Côte d'Ivoire.

2. Etant présents à cette Session, les Chefs d'Etat et de gouvernement suivants ou leurs représentants dûment accrédités :

S. E. Thomas Boni Yayi, Président de la République du Bénin ;

S. E. Biase Compaore, Président du Faso ;

S. E. Pedro Verona Rodrigues Pires, Président de la République du Cap Vert ;

S. E. John Evans Atta-Mills, Président de la République du Ghana ;

S. E. Malam Bacai Sanhá, Président de la République de Guinée Bissau ;

S.E. Ellen Johnson-Sirleaf, Présidente de la République du Libéria ;

S. E. Jonathan Ebele Goodluck, Président de la République Fédérale du Nigeria ;

S. E. Maître Abdoulaye Wade, Président de la République du Sénégal ;

S. E. Ernest Bai Koroma, Président de la République de Sierra Leone ;

S. E. Faure Essozimna Gnassingbe, Président de la République Togolaise ;

S. E. Mamadou Tangara, Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération Internationale et des Gambiens de l'Extérieur, représentant le Président de la République de la Gambie ;

S. E. Moctar Ouane, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, représentant le Président de la République du Mali.

3. S. E. Général Salou Djibo, Chef d'Etat de la République du Niger et S. E. Cheick Abdoul CAMARA, ambassadeur de la République de Guinée près la République Fédérale du Nigeria, représentant le Président de la République de Guinée, ont participé sur dérogation spéciale du Président en exercice de la CEDEAO, en qualité d'observateurs.

4. L'ambassadeur Akin Fayomi,

représentant spécial de l'Union Africaine près la République du Libéria, représentant le Président de la Commission de l'Union Africaine et S. E. Saïd Djinnit, représentant spécial du Secrétaire Général des Nations Unies en Afrique de l'Ouest ont également pris part à cette Session en qualité d'observateurs.

4. La Conférence a attentivement examiné les derniers développements de la situation en Côte d'Ivoire depuis sa dernière session extraordinaire en date du 7 décembre 2010 et les efforts qui ont été menés jusque-ici pour apporter une solution à la crise dans le pays. Les Chefs d'Etat et de gouvernement se sont fortement préoccupés de la détérioration rapide de l'environnement politique et sécuritaire en Côte d'Ivoire caractérisée par la recrudescence de la violence, le recours à des mercenaires pour perpétrer des atrocités, les pertes de vies humaines, la montée des tensions ethniques ainsi que les risques d'éclatement d'une guerre civile avec ses conséquences négatives sur la paix et la sécurité régionale.

4. La Conférence regrette le niveau excessivement élevé des pertes de vies humaines enregistrées depuis le 7 décembre et avertit les responsables de ces actes qu'ils feront l'objet de poursuites devant les tribunaux internationaux pour ces violations des droits humains, dans les délais les plus rapides.

5. Les Chefs d'Etat et de gouvernement réitérent leur position du 7 décembre 2010, en particulier sur le statut de M. Alassane Ouattara comme Président légitime de la Côte d'Ivoire, un statut non négociable. Ils demandent instamment à M. Laurent Gbagbo de transférer pacifiquement et sans délai le pouvoir à Mr Alassane Ouattara, conformément à la volonté exprimée par le peuple ivoirien.

4. Les Chefs d'Etat et de gouvernement ont exprimé leur volonté de soutenir les interdictions de voyage, le gel des avoirs financiers et toute autre forme de sanction ciblée qui ont été prises par les institutions régionales et la Communauté Internationale contre le Président sortant et son entourage ainsi que toutes autres formes de mesures additionnelles qui seraient prises dans ce sens.

5. Les Chefs d'Etat regrettent que le message adressé le 17 décembre par le Président en exercice, au nom de la Conférence, à M. GBAGBO, n'a pas été



Le Président du CSRD lors des travaux

entendu. Toutefois, en cette période de l'avent et de paix, le Sommet consent à faire un dernier geste à l'endroit de Monsieur Gbagbo, l'exhortant à faire une sortie pacifique. A cet effet, les Chefs d'Etat et de gouvernement ont décidé de dépêcher une délégation spéciale de haut niveau en Côte d'Ivoire.

6. En cas de rejet de cette demande non négociable par M. Gbagbo, la Communauté n'aura d'autre choix que de prendre toutes mesures nécessaires, y compris l'usage de la force légitime pour réaliser les aspirations du peuple ivoirien.

7. Au regard de la volatilité de la situation sécuritaire, les Chefs d'Etat et de gou-

vernement instruisent le Président de la Commission de convoquer sans délai une réunion des Chefs d'Etat Major de la CEDEAO pour planifier les actions futures y compris la sécurisation de la frontière entre la Côte d'Ivoire et le Libéria en cas de fin de non recevoir opposée à leur message.

12. Les Chefs d'Etat et de gouvernement ont décidé de demeurer activement saisis de la situation en Côte d'Ivoire.

13. Les Chefs d'Etat et de gouvernement expriment leur reconnaissance renouvelée à S. E. Goodluck Ebele Jonathan, Président de la République Fédérale du Nigeria, pour son leadership et les efforts qu'il ne cesse de faire pour l'aboutissement heureux du processus démocratique en Côte d'Ivoire.

14. Les Chefs d'Etat et de gouvernement témoignent leur sincère gratitude au gouvernement de la République Fédérale du Nigeria ainsi qu'au Peuple nigérien pour l'hospitalité généreuse et authentiquement africaine qui leur a été réservée pendant leur séjour à Abuja ainsi que pour les excellentes facilités mises à leur disposition pour la réussite de ce Sommet extraordinaire."

● A la Primature

Le Premier ministre reçoit le représentant des artistes de la caravane pour la paix, la démocratie et la réconciliation nationale

Le Premier ministre, SEM Mahamadou Danda, a reçu en audience, vendredi dernier, le rappeur Nigérien Salim Jah Peter, représentant des artistes nigériens ayant participé activement à la caravane pour la paix, la démocratie et la réconciliation nationale qui a sillonné récemment l'ensemble du territoire national. A sa sortie d'audience, Salim Jah Peter a indiqué que le Premier ministre a bien compris l'intérêt des actions des artistes nigériens pour le Niger dans le

cadre de la paix, la réconciliation nationale et la démocratie. Le rappeur nigérien a ajouté que le Premier ministre, à qui il a présenté les projets des

artistes relativement à leur préoccupation quotidienne, les a encouragés à continuer le travail pour l'intérêt de la Nation nigérienne.



Ibro Youka/ONEP

(Suite de la page 1)

Dans le discours qu'il a prononcé à l'occasion de la clôture de cette 32^{ème} édition, le ministre de la Jeunesse et des Sports, le Général de Brigade Mai Manga Oumara devait d'abord rappeler que l'organisation du championnat national de lutte traditionnelle, est une occasion pour l'Etat de créer un cadre d'échange, de fraternité, de concorde et de paix entre les filles et les fils du pays. Creuset de l'unité nationale, a-t-il indiqué, « la lutte traditionnelle est à inscrire au nombre des vecteurs de renforcement de notre solidarité nationale et de l'enracinement de nos valeurs culturelles les plus sûres. » Parlant de la présente édition, le Général Mai Manga Oumara a souligné qu'elle a marqué « une rupture d'avec les précédentes en apportant des innovations majeures. Ce sont notamment a-t-il précisé la mise en place d'une organisation unique qui a suscité un engagement individuel et collectif ; le parrainage officiel du championnat par un représentant de la chefferie traditionnelle ; l'octroi de primes de sélection aux 136 lutteurs engagés ; les diverses primes de participation aux délégations, aux griots, aux tchali-tchali et autres ; la confection et la remise de kits aux participants ; le rehaussement substantiel des prix et récompenses ; l'appui aux anciennes gloires et aux familles des disparus. Certes a relevé le ministre de la Jeunesse et des Sports, certainement beaucoup reste à faire, mais a-t-il indiqué « nous nous engageons à poursuivre la réflexion pour parfaire davantage les futures éditions, à la mesure de l'adoration qu'exprime notre peuple pour sa lutte traditionnelle ». Au nom de tous les acteurs de la lutte tradition-

nelle, le Général Mai Manga Oumara a transmis ses plus vifs remerciements à SE le Général de Corps d'Armée Djibo Salou, Président du CSRD, Chef de l'Etat, au Premier ministre et à l'ensemble des membres du gouvernement de Transition pour avoir su créer les conditions de la tenue effective de la 32^{ème} édition du championnat national à Tillabéry. Il n'a pas aussi manqué de remercier toutes et tous ceux qui ont amené leur précieuse contribution à l'organisation de ce championnat. Du point de vue innovations et réorganisation des actions concourant à la revalorisation de ce sport roi au Niger, la 32^{ème} édition du championnat national de lutte traditionnelle, Tillabéry édition 2010, a vraiment donné le signal d'un nouveau départ. En effet, outre une révision assez importante des prix et récompenses données aux lutteurs, quasiment tous les autres acteurs de l'arène de lutte, n'ont pas été oubliés en termes de reconnaissance pour services rendus à ce sport roi au Niger, de prix, récompenses et autres gratifications. En tous cas, lutteurs, ligues, griots, tchali-tchali, et même les anciennes gloires etc Chacun a trouvé son



Oumarou Ali Bindigao, champion 2010



Elh Zakari A. Gado/ONEP

compte. Ce sont là des actions qui visent non seulement à encourager les pratiquants et défenseurs de cette discipline mais aussi à bannir certaines pratiques malsaines qui dégradent la noblesse et la pureté de la lutte traditionnelle et qui ont pour nom corruption sous forme notamment de combats arrangés truqués. Ainsi le vainqueur du sabre a reçu 10.000.000 de FCFA de récompense, le vice-champion 5.000.000, le troisième et la quatrième place respectivement 1.000.000 et 500.000FCFA. Les dix (10) lutteurs titulaires de chacune des huit régions du pays, soit 80 au total, ont reçu chacun la somme de 100.000 FCFA. Les suppléants, au nombre de 56 au total, ont reçu chacun 50.000 F ainsi que les lutteurs de la CEDEAO, ces jeunes gens âgés de 17 à 19 ans qu'on est entrain de préparer pour être les acteurs des arènes de demain. Tous les tchali-tchali, à raison de 1 par région, ont reçu chacun 40.000F. Une trentaine d'anciens lutteurs sélectionnés, ont reçu, chacun, 50.000F. Le prix du fair-play a été attribué à un lutteur d'Agadez, Zaragona Dan Mato etc. Au cours de cette édition de Tillabéry, le public aura fait la découverte du 1^{er} finaliste du 1^{er} championnat de 1975, le rival

Elh Zakari A. Gado/ONEP

La chute de Boubé Boureima !

de feu Kantou en la personne de Bawa Douchi mais aussi le juge qui a supervisé la rencontre, M. Habou. Des concours par exemple de la meilleure tenue ou accoutrement du lutteur, de la meilleure incantation du lutteur, ou de la danse du lutteur, ont aussi été organisés et sanctionnés par des prix. Tous les investissements faits dans l'organisation de cette 32^{ème} édition de championnat national de lutte traditionnelle l'ont

million de FCFA, 3^{ème} Maradi qui empoche 1 million et, 4^{ème} Zinder avec 500.000FCFA. Pour la lutte de la CEDEAO, dans la tranche des 17 ans, c'est Tahoua qui vient en tête suivie de Zinder (2^{ème}) et Tillabéry 3^{ème}. La tranche des 19 ans donne Dosso en tête, suivie de Niamey et de Tillabéry. Selon les témoignages de Maître Mari Malan Daouda, ancien arbitre du championnat et expert des combats de la lutte tradi-



Elh Zakari A. Gado/ONEP

Le Gouverneur de l'Etat de Sokoto recevant sa distinction

été grâce donc à la volonté des autorités de la transition, avec à leur tête, le Président du CSRD, Chef de l'Etat, le Général de Corps d'Armée Djibo Salou, qui ont jugé capital de donner sa vraie valeur à ce sport qui concoure surtout à la sauvegarde de notre patrimoine culturel. Au terme de cette 32^{ème} édition, et à l'issue du classement de la phase préliminaire par rang occupé et nombre de points, c'est la région de Tahoua qui vient en tête avec 162 points, 53 victoires et 3 nuls ; Dosso, 2^{ème} avec 46 victoires et 139 points ; Maradi, 3^{ème} place avec 38 victoires, 3 nuls et 117 points ; Zinder, 4^{ème} avec 37 victoires, 3 nuls et 114 points ; Niamey, 5^{ème} avec 31 victoires, 1 nul, 94 points ; Diffa, 6^{ème} avec 25 victoires, 0 nul et 75 points ; Agadez, 7^{ème} avec 24 victoires, 1 nul et 73 points, et enfin Tillabéry, 8^{ème} avec 22 victoires, 2 nuls et 68 points. Les quatre premières équipes ont été récompensées : 1^{ère} Tahoua avec qui a reçu la somme de 2 millions de Fcfa plus une coupe en or, 2^{ème} Dosso avec 1,5

tionnelle, cette édition constituera une étape décisive dans la revalorisation de la lutte, ce sport roi au Niger. Il précise que c'est le championnat dans lequel il a été investi le plus d'argent, le plus de moyens par les autorités compétentes. Ce sont là des actes posés selon lui qui vont encourager les jeunes à revenir s'intéresser plus profondément à la lutte traditionnelle et aux valeurs qu'elle renferme. "Maintenant que les choses commencent à s'améliorer, nous pouvons affirmer que les ressources humaines existent, les jeunes sont là, donc la relève, pleine d'ambitions pour continuer à hisser haut le nom du Niger dans cette discipline au-delà des nos frontières, en régional comme en international.", a-t-il indiqué

● Issaka Saïdou et Laouali Souleymane, envoyés spéciaux

● Tirage au sort hier des numéros des candidats à l'élection présidentielle 1^{er} tour

Les rangs du bulletin unique par colonne des candidats connus

La Commission Electorale Nationale Indépendante a procédé, hier dans les locaux de la dite commission, au tirage au sort des numéros des candidats à l'élection présidentielle 1^{er} tour qui se tiendra le 31 janvier 2011. Le tirage s'est déroulé en présence du président de la CENI, M. Abdourahmane Ghoumane, des membres de la commission, des représentants mandatés des partis politiques et d'un huissier de justice.

Après avoir rappelé à l'assistance que l'arrêt N° 02/10 du 22 décembre 2010 du Conseil Constitutionnel de transition statuant en matière électorale a déclaré éligibles à l'élection présidentielle 1^{er} tour, dix candidats, le président de la CENI, M. Abdourahmane Ghoumane a indiqué que pour ce scrutin, la loi électorale a retenu le bulletin unique. Ainsi, l'huissier supervisant la procédure, Maître Niandou a donné lecture de l'arrêt de la CENI en date du 14 décembre statuant sur les caractéristiques du bulletin unique de vote à utiliser de l'élection présidentielle 1^{er} tour qui sont : la présentation, la forme et le contenu. Chaque représentant des partis politiques mandaté a procédé au tirage d'un numéro se trouvant dans une urne. C'est ainsi qu'ils sont arrivés aux résultats en disposition de colonne ci-après :

N°1 Hama Amadou
N°2 Amadou Boubacar Cissé
N°3 Issoufou Ousmane Oubandawaki
N°4 Mme. Bayard Gamatié
N°5 Seini Oumarou
N°6 Issoufou Mahamadou
N°7 M. Cheiffou Amadou
N°8 Abdoulaye Amadou Traoré
N°9 Mahamane Ousmane
N°10 Moussa Moumouni Djermakoye.

Seini Seydou Zakaria

● Message du ministre de l'Intérieur, de la Sécurité, de la Décentralisation et des Affaires Religieuses à l'occasion de la fête de Noël

Félicitations des autorités à la communauté chrétienne du Niger

La communauté chrétienne du Niger, à l'instar de celle du monde entier, a célébré, samedi dernier, la fête de Noël ou fête de la nativité. En prélude à la célébration de cet événement, le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité, de la Décentralisation et des Affaires Religieuses, Dr Cissé Ousmane, a livré vendredi dernier un message.

Dans son message, le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité, de la Décentralisation et des Affaires Religieuses, a transmis à la communauté chrétienne du Niger, les félicitations du Président du Conseil Suprême pour la Restauration de la Démocratie, Chef de l'Etat, le Général de Corps d'Armée Djibo Salou et ceux du gouvernement. Evoquant certaines préoccupations du moment, Dr Ousmane Cissé, a indiqué que sur le plan ali-

mentaire, la campagne agricole a été bonne dans l'ensemble du pays malgré quelques poches de sécheresse et les inondations qui ont détruit les cultures dans certaines zones de notre pays. «En dépit de cela, nous devons redoubler d'efforts pour épargner nos laborieuses populations des affres de la famine. La création d'une Haute Autorité à la Sécurité Alimentaire procède de cette démarche stratégique initiée par le CSRSD et le gouverne-

ment», devait-il ajouter. Sur le plan sécuritaire, Dr Cissé Ousmane a indiqué que le gouvernement a consenti d'importants efforts financiers qui ont permis d'accroître les capacités opérationnelles des Forces de Défense et de Sécurité ; cela se traduit aujourd'hui par une accalmie dans certaines zones réputées pour leur insécurité. Le ministre a ajouté que ces efforts se poursuivront sans relâche pour garantir le maximum de sécurité aux vaillantes populations du Niger. Sur le plan politique,



Le ministre Cissé Ousmane

le ministre en charge des affaires religieuses a souligné que le processus du retour à l'ordre constitutionnel suit son cours. « Après l'organisation du référendum pour l'adoption de la

Constitution de la 7ème République, le CSRSD et le gouvernement s'activent à la bonne organisation des autres échéances conformément au calendrier élaboré par la Commission Nationale Electorale Indépendante. « Comme vous le constatez le CSRSD et le gouvernement s'attendent à respecter avec la bénédiction de Dieu les engagements pris au lendemain des événements du 18 février 2010. Je vous demande en conséquence de prier pour la paix, la quiétude sociale et un aboutissement heureux du processus électoral en cours dans notre pays », a conclu Dr Cissé Ousmane.

● Ibro Youka/ONEP

● Oumarou Moussa

L'Archevêque de Niamey souhaite bon Noël à tous

La Communauté chrétienne de notre pays, à l'instar de celle du monde, a célébré samedi dernier, la naissance du Christ ou fête de Noël. En cette circonstance, le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité, de la Décentralisation et des Affaires Religieuses, Dr Cissé Ousmane, a assisté à la Cathédrale de Niamey, au minuit chrétien. Cette Cathédrale qui fêtera très bientôt, en janvier son jubilé de 80 ans.

Dans le message qu'il a prononcé, l'Archevêque de Niamey, Mgr Michel Cartatéguy a précisé que ce soir, le Christ naît dans chaque cœur, dans chaque famille, dans chaque maison, dans chaque campement où il est accueilli. Cette nuit, a-t-il ajouté, chacun de nous peut faire de sa demeure ou de son cœur une crèche pour le Sauveur du monde. « Si nous célébrons Noël dans une agréable quiétude dans l'action de grâce, ce n'est pas le cas pour tous les chrétiens à travers le monde : Nos pensées vont d'abord à la communauté catholique de l'Irak, du Moyen Orient, du Vietnam, de la Corée du Nord et de tant d'autres pays où des fondamentalistes inqualifiables, ennemis de leur propre religion et les dictateurs politiques ignobles ne cessent d'accroître leur animosité sur les minorités religieuses et ethniques sans défense, fragilisées par l'indifférence des médias. Ce soir nous implorons la grâce de la liberté religieuse ou tout simplement la liberté de vivre en croyant pour que Noël leur apporte un instant de lumière » a-t-il indiqué. Mgr Michel Cartatéguy n'a pas oublié les frères chrétiens et de toutes religions qui sont pris injustement en otage pour des raisons qu'ils ignorent. Il a eu une pensée particulière pour ceux qui sont oubliés dans la grisaille des prisons, dans les solitudes des hôpitaux ou dans les abandons des camps de rétention. « Nous souhaitons que la grâce de Noël les rejoigne pour apaiser leurs souffrances. Noël, c'est la fête de la naissance. C'est la fête de l'incarnation extraordinaire de Dieu au cœur de l'humanité. Un événement à la fois si simple et qui en même temps dépasse notre entendement » a-t-il indiqué. Mgr Michel Cartatéguy a en outre ajouté que Chrétiens et Musulmans sont dans la joie et l'allégresse car nous reconnaissons tous dans cet enfant avec nos sensibilités particulières, que la Fête de Noël est la fête de la naissance, la fête des commencements, la fête d'un nouveau départ. Les lumières qui scintillent de tous côtés rappellent que nous sortons de la nuit pour nous éveiller à un monde nouveau. Pour l'Archevêque, en cette nuit, nous sommes invités à

être humbles car Noël c'est aussi la fête de l'humilité. L'enfant, né dans une mangeoire d'animaux, nous libère de notre suffisance en cédant la première place à Dieu. « Dans l'humilité et la fragilité de cette naissance, il y a une force extraordinaire sous les traits d'un enfant. Il y a une personne qui propose une nouvelle manière d'exister, une nouvelle façon de vivre avec soi-même, avec les autres et avec Dieu. Ce soir, dans ce grand mystère se joue quelque chose d'essentiel. En célébrant la naissance du Sauveur, nous célébrons avec elle la naissance d'un nouveau monde », a-t-il indiqué. Il

a affirmé que dans quelques jours, le Niger organisera plusieurs scrutins pour parachever la restauration de la démocratie dans notre pays. L'Archevêque de Niamey a retenu que le temps des élections est un temps important pour un pays. C'est le temps du renouveau, du recommencement et la fête de ce soir a-t-il précisé, me donne à penser que c'est le temps de la renaissance pour un Niger meilleur. « Avec l'enfant Jésus, dans l'humilité de ma prière, j'implore tous les acteurs politiques pour qu'ils contribuent à la réussite de ce temps fort par leur honnêteté, leur amour pour la patrie et leur abnégation à servir le peuple dont il sollicite légitimement la voix. Nous élevons nos prières pour que les campagnes électorales se déroulent dans la sérénité et la quiétude jusqu'à la proclamation des résultats. Plus que jamais, le peuple attend des hommes et des femmes politiques le vrai car



L'archevêque présentant le nouveau né

trop souvent il a été trompé par le faux qu'il croyait vrai parce que les consciences ont été achetées de façon immorale. Tous aspirent désormais à voir des responsables politiques qui ont soif et faim de justice et de paix et qui bâtissent des programmes d'action non en fonction de leurs intérêts partisans

mais en tenant compte des aspirations du peuple qu'ils ont le devoir impérieux de servir dans le respect de ce qu'ils promettent », a-t-il indiqué avant de souhaiter la bonne fête à toutes les contrées de notre pays.

● M. S. Abandé Moctar

Noël, une fête et ses traditions

La crèche

C'est une mise en scène de la naissance de Jésus telle qu'elle est présentée dans le Nouveau Testament : sur une table, ou à même le sol, on bâtit une étable miniature dans laquelle on dispose des personnages (en terre cuite souvent) représentant les parents de Jésus et les bergers réunis autour du nouveau-né. Selon certains livres, la première crèche aurait été réalisée par François d'Assise en 1223 à Greccio, en Italie. Il s'agissait alors d'une crèche vivante, c'est-à-dire avec des personnages réels. Depuis le XVIIIe siècle, la tradition de la crèche s'est perpétuée dans tout le monde catholique. Les rois mages Gaspard, Melchior et Balthazar, trois érudits de l'époque de Jésus, sont représentés en route vers cette même étable, mais on ne célèbre leur arrivée qu'à l'Épiphanie.

La veillée de Noël

Elle commence dans la soirée du 24 décembre qui, pour les catholiques, est coupée par la messe de minuit. Elle se poursuit souvent très tard et est dans la très grande majorité des cas, passée en famille. Le repas de Noël, avec la dinde de Noël et la bûche de Noël, en est le repas festif. La bûche de Noël est un dessert en forme de petite bûche. Souvent, c'est un gâteau roulé recouvert de crème au chocolat, parfois il s'agit d'une glace. Cette bûche rappelle la tradition ancienne de mettre dans le feu une grosse bûche au début de la veillée. Celle-ci ayant été choisie pour sa taille et sa qualité, car elle devait brûler pendant toute la veillée.

Le père Noël

Chargé d'apporter des cadeaux. Il est représenté comme un vieil homme pourvu d'une longue barbe blanche et d'une houppelande rouge. Cette image est accompagnée de tout un folklore : traîneau volant tiré par des rennes, lettre de demande de cadeaux à son intention, son sac rempli de jouets, etc. On retrouve dans la représentation du Père Noël tout ce qui faisait la symbolique du personnage de Saint Nicolas : la longue barbe blanche, la mitre qui est devenu un bonnet de fourrure, le grand manteau rouge. Il voyage dans un traîneau tiré par des rênes, Saint Nicolas voyageait sur le dos d'un âne. Pour cette raison, dans certaines régions de France, les enfants déposent sous le sapin de Noël, un verre de vin pour le Père Noël et une carotte pour son âne. Une légende russe raconte qu'il existe un 4e Roi mage, qui conduit sur la steppe un traîneau tiré par des rennes et rempli de cadeaux pour les enfants. Depuis 2000 ans, il a renoncé à trouver l'enfant Jésus, alors il comble de cadeaux les enfants qu'il rencontre en cours de route. Le lieu d'habitation du Père Noël est très controversé. Selon les Norvégiens, il habite à Droeback, à 50 km au sud d'Oslo. Pour les Suédois, c'est à Gesunda, au nord-ouest de Stockholm, et pour les Danois au Groenland. Les Américains sont persuadés qu'il habite au pôle Nord, mais en 1927, les Finlandais ont décrété que le Père Noël ne pouvait pas y vivre, car il lui fallait nourrir ses rennes : sa rési-

dence fut donc fixée en Laponie, au Korvatunturi puis, cette région étant un peu isolée, ils l'ont fait déménager près de la ville de Rovaniemi au Santa Claus Village. La Sibérie revendique également cet honneur, mais il y a sans doute confusion avec Ded Moroz, le cousin serbo-russe du père Noël qui est fêté le 7 janvier avec sa fille Sniégurotchka. Le Canada, pour sa part, prétend qu'il serait dans le grand-nord canadien, particulièrement dans les Territoires du Nord-Ouest. Pour les Québécois, il viendrait tout simplement du Québec.

Les cadeaux de Noël

Peut-on imaginer une fête de Noël sans cadeaux ? Les enfants ne vous le pardonneront certainement pas. Ils y tiennent ! Qu'ils soient donc chrétien ou d'une autre confession religieuse, Noël est leur fête à tous. Les présents s'échangent le jour de Noël avec les personnes réunies sous le même toit, et dans les jours qui suivent avec la famille et les amis proches. Ces cadeaux sont bien emballés dans des papiers aux motifs colorés. Ils sont ouverts le matin de Noël, ou parfois à la fin de la veillée de Noël. Pour les enfants, ces cadeaux sont essentiellement des jouets, et Noël est la période où les marchands de jouets réalisent l'essentiel de leurs ventes. Pour les chrétiens, ces cadeaux font référence aux cadeaux offerts à l'enfant Jésus par les rois mages : l'or, l'encens et la myrrhe. La tradition de faire des cadeaux se maintient hors de tout contexte chrétien. Les sapins de Noël et les décorations

Présents, aussi bien à l'intérieur des habitations que dans les rues, elles donnent un air de fête. Les décorations sont souvent lumineuses pour pouvoir être allumées dès la nuit tombée. Le sapin de Noël, toujours présent à l'intérieur des habitations, est chargé de décorer et de regrouper les cadeaux de Noël dans les familles. Selon les historiens, le premier arbre de Noël serait apparu à Sélestat en Alsace en 1521. Certains auteurs font le rapprochement avec les mystères, pièces de théâtre jouées dans les églises ou sur les parvis : au temps de Noël, on représentait les récits bibliques de la Création du monde, et un sapin figurait l'arbre de vie planté au milieu du paradis terrestre. Cet arbre était décoré d'oblatas (offrandes, petites friandises figurant les hosties), et de pommes représentant le fruit défendu, objet du premier péché.

Une aubaine pour les magasins

L'achat massif de cadeaux de Noël a pour effet un pic dans la consommation, notamment sur les secteurs du jouet, du loisir et de la restauration. Dans notre pays, le constat est effarent à quelques jours de cette fête. Les magasins sont bondés et une certaine frénésie s'empare des parents et des enfants qui ne savent plus à quel saint se vouer. Les commerçants en profitent pour rehausser leur chiffre d'affaires.

● M. S. Abandé Moctar